

1. Enregistrement Polysomnographique ambulatoire

Votre médecin vous a prescrit un enregistrement polysomnographique ambulatoire.



Qu'est-ce que la POLYSOMNOGRAPHIE ?

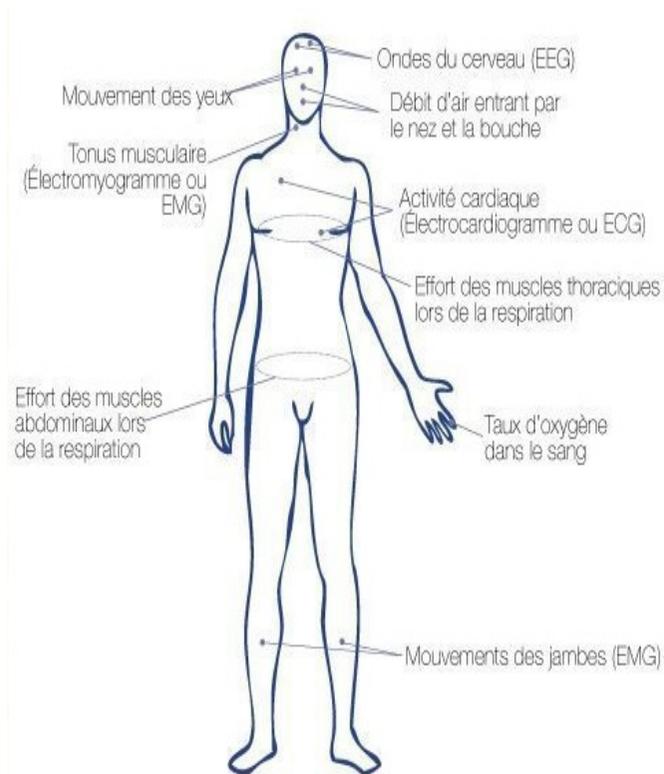
La polysomnographie consiste à enregistrer différentes variables physiologiques au cours du sommeil. C'est un examen qui permet de détecter et de quantifier certaines anomalies respiratoires, survenant pendant le sommeil.

Cet examen est utile pour le diagnostic et le bilan des troubles liés au sommeil, dont les apnées du sommeil et il permet aussi de mesurer l'activité cérébrale, l'activité musculaire, cardiaque et la respiration.

Les tests du sommeil à domicile sont réalisés dans les conditions de vie habituelles avec un matériel d'enregistrement utilisé en milieu hospitalier.

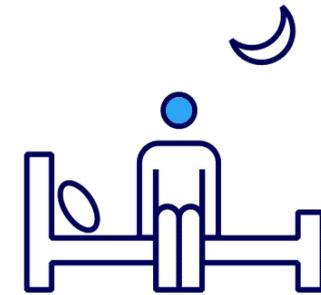
2. Positionnement des capteurs

Le(la) biotechnicien(ne) se rendra à votre domicile pour vous placer les différents capteurs au niveau des jambes, de l'abdomen, du thorax et de la tête.



Les bandes respiratoires sont flexibles et s'adaptent au corps.

3. Après la nuit d'enregistrement



Le lendemain, à l'heure convenue, le(la) bio-technicien(ne) se présentera à nouveau à votre domicile pour retirer les capteurs et reprendre le matériel. N'oubliez pas de lui remettre votre questionnaire dûment rempli.

Votre médecin vous recontactera pour convenir d'un rendez-vous.

